

Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs (CCQSV)

Vigie et rédaction des actualités en santé des voyageurs

Mise à jour en date du 27 janvier 2010, vol. 11, no 2

HAÏTI

PRÉPARATION DES TRAVAILLEURS HUMANITAIRES

ÉTAT DE SITUATION

L'Agence de la santé publique du Canada recommande actuellement **d'éviter les voyages non essentiels à Haïti** à la suite du violent tremblement de terre survenu dans le pays. Les travailleurs humanitaires s'y rendant devraient porter attention aux mesures suivantes et ne pas oublier qu'ils doivent être en autonomie lors de leur séjour.

RECOMMANDATIONS

Le comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs recommande que tous les travailleurs humanitaires, journalistes ou voyageurs en partance pour Haïti, pour un motif essentiel, consultent dans une clinique santé-voyage, afin de recevoir les conseils, vaccins et prescriptions suivants :

Vaccination

On doit s'occuper de la vaccination avant le départ :

1. Mise à jour de la vaccination de base selon l'âge (tout particulièrement les vaccins contre la diphtérie, la coqueluche et le **tétanos**, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole et les oreillons);
2. Vaccin contre l'influenza A (H1N1) et vaccin contre l'influenza saisonnière;
3. Vaccin contre les hépatites A et B (calendrier accéléré pour la protection contre l'hépatite B si le départ est précipité);
4. Vaccin contre la typhoïde;
5. Vaccin contre la rage si travail sur le terrain et si le délai avant le départ est suffisant pour recevoir les 3 doses;
6. Vaccin contre la diarrhée et contre le choléra compte tenu de la situation particulière et des conditions de vie.

Prévention du paludisme - Prescription d'un antipaludéen

La chloroquine est le médicament de 1^{er} choix et sera prescrite si le départ ne s'effectue pas avant une semaine. Sinon, l'atovaquone-proguanil ou la doxycycline seront un meilleur choix pour un départ précipité. La méfloquine ne devrait être prescrite qu'après une période d'essai de 3 semaines avant le départ, afin de s'assurer que le voyageur n'a pas d'effets secondaires importants pour les gens qui n'en ont jamais pris.

Comme aucun antipaludéen ne protège à 100 %, il faudra leur recommander d'utiliser les précautions contre les piqûres de moustiques, tout spécialement durant la nuit : vêtements couvrant le plus possible le corps, insectifuge et moustiquaire autour du sac de couchage ou du lit.

Prévention de la dengue

Comme il n'y a ni prévention vaccinale, ni médication préventive contre cette maladie, les mesures barrières physiques de protection contre les piqûres de moustiques devraient être utilisées aussi durant le jour.

Prévention du VIH

Le taux de prévalence du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) est très élevé à Haïti. Le condom ou l'abstinence permettront d'éviter la transmission sexuelle. Les travailleurs de la santé devraient utiliser les précautions d'usage selon les soins et manipulations à faire (gants, masques, protection oculaire, jaquettes) pour éviter les contacts avec les liquides biologiques.

Il serait prudent d'apporter une prescription d'antirétroviraux (trithérapie), si une exposition professionnelle accidentelle au sang ou à des liquides biologiques contaminés survenait. Cette prescription devrait couvrir une semaine de thérapie, de façon à assurer au professionnel le temps nécessaire pour un rapatriement (à moins que le suivi du professionnel puisse se faire de façon adéquate à Haïti).

Autosuffisance

Dans le contexte actuel, l'autosuffisance est importante pour ce qui est de l'apport et du traitement de l'eau et des aliments, les protections solaires, les chasse-moustiques, mais également pour les médicaments, seringues, aiguilles stériles, pansements, ciseaux, onguent antibiotique, etc.

Une prescription d'antibiotiques est essentielle, que ce soit contre une diarrhée des voyageurs, une plaie infectée après une blessure, etc. (par exemple : ciprofloxacine, azithromycine).

Conseils d'usage

Les conseils d'usage s'appliquant lors de tout séjour en pays chaud sont d'autant plus importants dans les circonstances actuelles.

En plus des vêtements usuels, il serait sage d'apporter des bottes de travail.

Consultation médicale en cas de fièvre

Le voyageur devrait être informé de consulter un médecin de façon immédiate pour avoir un prélèvement sanguin pour analyse, afin d'éliminer ou de confirmer un diagnostic de paludisme si une fièvre apparaissait durant le séjour à Haïti ou dans les trois mois suivant le retour.

Stress post-traumatisme

Une aide psychologique peut être appropriée après un séjour difficile.

Sources

1. Centers for Disease Control and Prevention
<http://wwwnc.cdc.gov/travel/content/news-announcements/relief-workers-haiti.aspx>
2. World Health Organisation
Public health risk assessment and interventions: Earthquake, Haiti, January 2010-01-21
3. Agence de la santé publique du Canada
<http://www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/2010/haiti011910-fra.php>